

Date de transmission de l'acte: 12/05/2026

Date de reception de l'AR: 12/05/2026

009-210900502-DE_2026_025-DE

A G E D I

DEPARTEMENT

DE L'ARIÈGE

DE_2026_025

République française

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions: 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BÉNAGUES

Date de la convocation: 07/04/2026

Le quatorze avril deux mille vingt-six le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Josiane BERGÉ

Présents : Josiane BERGÉ, Stéphane FABRY, Sandrine ESTÈBE, Christophe BAUZOU, Laurent MARSEILLE, Élisabeth COSTEDOAT, Mickaële REIS, Laure BRESSAND LÉON, Émilie PITARQUE, Aubry PINATON

Représentés : Thierry DA FURRIELA représenté par Mickaële REIS

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Stéphane FABRY

Objet : Délibération de la décision modificative n°1 - BENAGUES 2026

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2026, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		0	0
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0
Investissement		Recettes	Dépenses
231 - 0	Immobilisations corporelles en cours	0	-30 000
231 (041) - 0	Immobilisations corporelles en cours	0	30 000
TOTAL INVESTISSEMENT		0	0
TOTAL		0	0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication.

Le Maire
Josiane BERGÉ

Secrétaire de séance
Stéphane FABRY

